

Acceptation du Règlement Intérieur

Merci de nous retourner cette page signée après lecture

En renseignant et en signant le dossier unique d'inscription, les parents et les enfants/jeunes se sont engagés à respecter ce règlement intérieur, spécifique au service Enfance-jeunesse.

*Le Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin,
Monsieur Jean-Claude COLOMBEL*

.....

Signature avec nom, prénom et mention « lu et approuvé »

	<p><u>Les responsables légaux :</u> Monsieur et/ou Madame</p>	<p><u>L'enfant ou le jeune :</u></p>
2026	<p>Signature : Le/...../.....</p>	<p>Signature :</p>